Image not found or type unknown

Droit de la caution de réclamation

Par **torto**, le **04/04/2009** à **08:31**

la banque à régler des traveaux de rénovation sans controle et me demande de payé le credit car le l'empreteur dont je suis caution ne paye plus (contrat de caution d'élocage des fond au furet a mesure de l'avancement des traveaux)

Par **jeetendra**, le **04/04/2009** à **09:35**

bonjour, si vous vous etes porté[fluo] caution solidaire[/fluo], le banquier est en droit de vous demander d'honorer votre engagement financier, ensuite vous disposerez d'un recours vis à vis de la personne pour qui vous vous etes porté caution, garant, cordialement

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés